



INCREDIBLE EDIBLE FRANCE
Les Incroyables Comestibles en France

L'abondance est le fruit du partage

PROCES VERBAL **de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018**

En date du **22 SEPTEMBRE 2018** s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire 2018 de l'Association Incredible Edible France sur convocation de son Collège exécutif, l'instance de présidence collégiale de l'association.

L'AGO 2018 se rapporte à l'exercice de l'année civile 2017. Elle s'est déroulée dans la salle de l'Office de Tourisme de Cergy-Pointoise (95), dans laquelle se sont tenues les Incroyables Journées 2018.





L'Assemblée Générale s'est ouverte à 10h et s'est clôturée à 13h30

Présences

Etaient présents à l'Assemblée Générale les membres suivants :

- Mme Nadège BOURNAS, membre de l'association
- Mr Henri BUREAU (Albi), membre bénévole de la coordination nationale
- Mme Gillian CONSTANS (Cergy), membre de l'association
- Mr Noël CONSTANS (Cergy), membre de l'association
- Mr Antoine EBERSWEILER (Bois d'Arcy)
- Mme Sylvie FOLIGUET (Jouy-le-Moutier), administrateur
- Mme Françoise GOURLAOEN (Saint-Herblain), membre de l'association
- Mme Isabelle GUERRY (Cergy) membre de l'association
- Mr Jean-Michel HERBILLON (Fréland), coordinateur de l'équipe nationale, directeur de l'association
- Mme Eline HERBILLON-KEIJZER (Fréland), membre de l'association
- Mr David ILTIS (Altkirch), membre de l'association
- Mme Élisabeth ILTIS (Altkirch), membre bénévole de l'équipe nationale
- Julien KETTERLIN (Orbey), membre de l'association
- Mr Pascal KREISS (Mulhouse), membre de l'association
- Mr Michel LAPLEAU (Cholet), membre de l'association
- Mme Delphine LUDINARD (Aubergenville), membre de l'association
- Mr Théo MAILLET (Marseille), administrateur

PV AGO 2018 - Paraphes

H. BUREAU 	S. MAILLET-WISLER 	JM. HERBILLON 	E. MAUGER 
--------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

- Mme Sophie MAILLET-WISLER (Fréland), administratrice, responsable exécutive
- Mme Élisabeth MAUGER (Cergy), membre de l'association
- Mme Noëlle MORSCHAISSER (Marseille), membre de l'association
- Mme Flore SERVANT (Paris), membre de l'association
- Mr François VAN DER BIEST (Chambéry), membre de l'association

Administrateurs/trices ou membres excusé(e)s disposant d'un pouvoir

- Mme Sandrine ABRANT-GRANDGIRARD (Vesoul), membre de l'association
- Mr Christian BECK (Altkirch), membre de l'association
- Mr Laurent BERNAYS (Bayonne), membre de l'association
- Mme Marie BUREAU (Albi), membre de l'association
- Mme Anne-Catherine GARVEY (Munster), administratrice, responsable exécutive
- Mr Jean-Baptiste INGOLD (Paris), membre de l'association
- Mr Grégory LATUNER (Altkirch), membre de l'association
- Mr Florent MASSOT (Paris), administrateur, responsable exécutif
- Mme Sophie MUSSE (Metz), membre de l'association
- Mr Jean-Gabriel PELISSOU, membre de l'association
- Mr Ludovic PREVOT (Altkirch), membre de l'association
- Mme Agathe ROUBAUD (Montmorillon), membre bénévole de la coordination nationale
- Mme Caroline SCHNOEBELEN (Altkirch), membre de l'association
- Mme Élisabeth UIECZORCK (Altkirch), membre de l'association

Fonctions de séance

La **Présidence de séance** a été confiée à Mr Henri BUREAU, membre de la coordination nationale du mouvement

Mme Sophie Maillat, responsable exécutive de l'association et Monsieur Jean-Michel HERBILLON, directeur de l'association, ont conjointement assuré le **Secrétariat de séance**.

Mme Élisabeth MAUGER, membre de l'association, assure la **Scrutation de séance**.

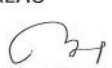


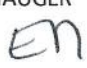
Ordre du jour

Le Président de séance a rappelé l'ordre du jour sur lequel les membres sont appelés à délibérer, à savoir :

- Présentation du rapport moral et d'activités
- Présentation du rapport budgétaire et financier 2017, et vote des quitus
- Point sur l'activité et l'exercice financier 2017 (budget prévisionnel)
- Composition du Cercle administrateur et du Collège Exécutif : vote du renouvellement
- Conventions réglementées
- Perspectives 2018
- Questions/réponses

Un échange de vue est intervenu entre les membres.

PV AGO 2018 - Paraphes

H. BUREAU 	S. MAILLET-WISLER 	JM. HERBILLON 	E. MAUGER 
--------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

RAPPORT MORAL ET BILAN D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2017

Le Cercle administrateur présente le Rapport moral.

Les membres de la coordination nationale du mouvement présentent le bilan d'activités de l'année 2017. Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver le Rapport moral et d'activités 2017.

Cette résolution d'approbation du Rapport moral et d'activités 2017 est adoptée à l'unanimité sauf trois abstentions.

APPROBATION DES COMPTES 2017

Les comptes de l'exercice 2017 tels que certifiés par le comptable (cabinet Bruche Expertise Comptable – Patrice SOUDRE) sont présentés. Ils présentent en solde de l'exercice 2017 un excédent s'élevant à 3.760 euros.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver ces comptes, et de donner quitus aux Collège exécutif de l'association.

Les comptes 2017 sont approuvés et le quitus est donné au Collège exécutif à l'unanimité moins trois abstentions.

COMPOSITION DU CERCLE ADMINISTRATEUR ET DU COLLEGE EXECUTIF : VOTE DU RENOUELEMENT

Le Cercle administrateur de l'association est constitué de la façon suivante :




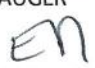
- Mme Anne-Catherine KLINGER-GARVEY, administratrice, responsable exécutive
- Mme Eline HERBILLON-KEIJZER, administratrice
- Mme Élisabeth ILTIS-MAURER, administratrice
- Mr Pascal KREISS, administrateur
- Mme Sophie MAILLET, administratrice, responsable exécutive
- Mr Théo MAILLET, administrateur
- Mr Florent MASSOT, administrateur, responsable exécutif

Est soumise à l'Assemblée Générale la proposition de renouvellement suivante :

Sorties :

- Mme Anne-Catherine KLINGER-GARVEY,
- Mme Eline HERBILLON-KEIJZER, administratrice

PV AGO 2018 - Paraphes

H. BUREAU 	S. MAILLET-WISLER 	JM. HERBILLON 	E. MAUGER 
--------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

Entrées :

- Mme Sophie MUSSE, en qualité d'administratrice
- Mr Laurent BERNAYS, en qualité d'administrateur
- Mr François VAN DER BIEST, en qualité d'administrateur
- Mr Jean-Gabriel PELISSOU, en qualité d'administrateur
- Mr Jean-Baptiste INGOLD, en qualité d'administrateur

Composition du Collège exécutif :

- Mr Pascal KREISS, responsable exécutif par intérim
- Mme Sophie MAILLET-WISLER, responsable exécutive
- Mr Florent MASSOT, responsable exécutif

La résolution portant renouvellement du Cercle Administrateur et du Collège exécutif est adoptée à l'unanimité moins trois abstentions.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune convention réglementée n'a été conclue en 2017.

En 2017, une reconnaissance de dette de 1.000 euros a été signée auprès de Mme Élisabeth ILTIS, administratrice.

En 2018, les dettes contractées en 2016 auprès de Mme Anne-Catherine KLINGER-GARVEY et en 2017 auprès de Mme Élisabeth ILTIS ont fait l'objet d'un remboursement intégral.

A ce jour, aucune convention réglementée n'est en cours.

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018

Le plan de trésorerie présenté dans le Rapport budgétaire et financier offre aux membres de l'association une visibilité précise sur l'état de la trésorerie jusqu'à la fin de l'exercice en cours (2018).



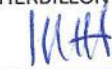

Le budget prévisionnel 2018 est approuvé en même temps que le Rapport budgétaire et financier, et est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

1. Tentatives de déstabilisation de l'Association Nationale Incroyables Comestibles France

Une discussion a été engagée autour d'une situation de crise née avant l'été 2018 suite à une tentative de déstabilisation et de décrédibilisation sur les réseaux sociaux de l'action de l'association, tentative conduite par quelques personnes liées au mouvement Incroyables Comestibles France.

PV AGO 2018 - Paraphes

H. BUREAU 	S. MAILLET-WISLER 	JM. HERBILLON 	E. MAUGER 
--------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

Les participants à l'Assemblée Générale ont été informés en toute transparence et l'équipe nationale a répondu aux quelques questions posées à ce sujet.

Il est relevé que les détracteurs du positionnement et d'activités de l'association nationale n'étaient pas présents, ne se sont pas fait représenter, et aucun document ni aucune des allégations qui ont circulé sur les réseaux sociaux n'ont été portés à la connaissance de l'Assemblée Générale de l'association.

2. Statuts de l'association

Les membres de l'équipe nationale ont indiqué l'enjeu de faire évoluer les statuts de l'association, et de les mettre en conformité avec le fonctionnement de l'association. Ce chantier prévu en 2018 n'a pas pu être engagé.

Un travail visant à reposer les fondements de la gouvernance du mouvement sera ouvert en 2018. Ce chantier devra aboutir à la révision des statuts de l'association. Un groupe de travail sera mise en place pour piloter ce processus de travail.

Une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) sera convoquée en 2019 par acter le changement des statuts.

3. Partenariats et projets de l'association

Les différents partenariats et projets en cours ont été présentés à l'Assemblée Générale :

- Partenariat avec les groupes Colisée et Sanoflore.
- Projet « Mon Parcours d'Incroyable Citoyen »
- Démarche « Villes et Villages Comestibles de France. Territoires Citoyens de Transition Alimentaire »

Aucune autre question spécifique nécessitant inscription au PV de l'AG n'a été soulevée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h30 heures.

Pour Procès-Verbal de séance, fait et signé à Fréland, au siège de l'association, en trois exemplaires originaux, le 30 septembre 2018



H. BUREAU

H. BUREAU
Président de séance



S. MAILLET-WISLER
Secrétaire de séance



JM. HERBILLON
Secrétaire de séance



E. MAUGER
Scrutatrice de séance